

Offre d'emploi

CHEF(FE) DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Direction des ressources et des systèmes d'information

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible ;
- Lieu de travail : Paris 14^{ème} (secteur Montparnasse) ;
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires (contrat de détachement de même durée) ;
- Conditions de travail attractives : rémunération selon profil et expérience¹ ; télétravail possible jusqu'à trois jours par semaine (sous réserve des nécessités de service), pack informatique pour le télétravail (écran, clavier, souris, casque, ordinateur et téléphone portable), offre mutuelle/prévoyance avec prise en charge à 60% des frais correspondants, tickets restaurants.

L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (ART) est une autorité publique indépendante (API). Elle a été créée en 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF) avec pour principale mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché du transport ferroviaire. Limitée au seul périmètre ferroviaire lors de sa création, l'Autorité s'est progressivement imposée comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées. Ses missions de régulation économique ont été élargies d'abord aux secteurs du transport collectif routier de voyageurs et des autoroutes concédées en 2015, puis aux secteurs aéroportuaire, des transports publics urbains en région Île-de-France ainsi qu'aux services numériques de mobilité en 2019.

Pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions de manière indépendante, l'Autorité dispose de larges pouvoirs. Elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses avis, décisions et rapports sont adoptés par un collège de cinq membres permanents², dont le président, choisis pour leurs compétences économiques, juridiques ou techniques dans le domaine des services numériques ou du transport, ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Les services de l'Autorité, dont les effectifs s'élèvent désormais à près d'une centaine d'agents, sont composés de collaborateurs engagés et d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, experts sectoriels, auditeurs/analystes financiers, analystes de données).

¹ Poste relevant du groupe des « cadres supérieurs » (classe indiciaire C4 ou C5) au sens des conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération du personnel de l'Autorité de régulation des transports.

² La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité, qui passera progressivement à cinq membres permanents (les membres vacataires nommés avant l'entrée en vigueur de la loi n'étant pas remplacés à l'issue de leur mandat).

Au cœur d'une structure dynamique qui croît régulièrement tout en accompagnant ses collaborateurs dans leur progression individuelle, vous développerez votre potentiel dans un environnement bienveillant et contribuerez à construire la régulation économique du secteur des transports, qui constitue un pilier essentiel à la vie économique et sociale des territoires et dont l'environnement actuel est marqué par de nombreux défis, tant sur les plans écologiques ou économiques que numériques. Vous participerez, ainsi, dans un environnement stimulant, au suivi et au bon fonctionnement du marché dans l'ensemble des secteurs que l'Autorité régule, au bénéfice des usagers.

Missions

La direction des ressources et des systèmes d'information (DRSI) gère les services support nécessaires au bon fonctionnement de l'Autorité de régulation des transports.

Au sein de la DRSI, le service des ressources humaines et du développement des compétences élabore et met en œuvre la politique de l'Autorité en matière de ressources humaines et assure la gestion administrative de ses agents. Dans ce cadre, il assure :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de gestion des compétences, d'attraction des talents et de valorisation des parcours professionnels des agents ;
- la formalisation des process RH dans le cadre d'une démarche qualité globale à l'Autorité ;
- les actes et opérations en lien avec la gestion individuelle et la paye des agents de l'Autorité ;
- l'animation des instances représentatives du personnel ;
- la qualité des conditions de vie au travail, dans le respect des obligations légales et réglementaires y afférentes.

Il s'assure, notamment, que les moyens humains de l'Autorité sont alignés sur ses orientations stratégiques et adaptés aux nouvelles conditions d'exercice de l'activité, grâce à une approche « intégrée » de la fonction RH avec les services métiers.

Le titulaire du poste pilote le service des ressources humaines et du développement des compétences, composé de deux agents (une responsable des ressources humaines et une gestionnaire), coopère étroitement avec l'ensemble de l'encadrement supérieur des services de l'Autorité ainsi qu'avec le comité de direction et le secrétariat général, et actualise et met en œuvre la feuille de route RH, dont les principaux axes d'action sont :

- Mettre en place une politique de gestion des compétences, d'attraction des talents et de valorisation des parcours professionnels ;
- Responsabiliser et accompagner l'encadrement dans la pérennisation du travail en mode projet au sein de l'Autorité ;
- Assurer la qualité des conditions de vie au travail ;
- Garantir la qualité de service sur les « segments » traditionnels de la fonction RH.

Profil

De formation supérieure (Bac +5), vous disposez, en tant que cadre supérieur, d'au moins cinq années d'expérience professionnelle vous ayant permis de développer de solides compétences en matière d'encadrement d'équipes et de politique des ressources humaines, d'attractivité et de développement des compétences dans le secteur public.

Compétences

Savoir être :

- Grande qualité relationnelle ;
- Grande qualité rédactionnelle ;
- Sens du travail en équipe ;
- Discrétion, rigueur et précision ;
- Disponibilité et autonomie dans l'organisation du travail ;
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie.

Savoir-faire :

- Aptitude à la conduite de projet ;
- Aptitude à la conduite d'entretien ;
- Maîtrise des techniques d'animation d'équipe ;
- Maîtrise de la législation du travail et du droit administratif ;
- Connaissance du statut de la fonction publique ;
- Connaissance de l'institution et de l'environnement professionnel de la fonction publique ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Le plus : Connaissance des étapes de la paie et de son traitement sur un logiciel de paie.

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par courriel à : recrutement@autorite-transport.fr